

Initiatives parlementaires

Un grand nombre d'agents de la police métropolitaine de Toronto—des citoyens ordinaires qui jouent un rôle des plus ingrats et des plus délicats au sein de notre société—se trouvaient là en état d'alerte et sont finalement intervenus. En mai dernier, on a demandé à la Police métropolitaine de protéger les rues contre les pillards alors même que le gouvernement provincial était prêt à pointer un doigt accusateur sur l'ensemble de la police.

Ce qui s'est passé en mai dernier n'est la faute ni des chefs de police, ni de l'entraînement des policiers, ni de l'attitude de la police au Canada. Tout cela découlait davantage de l'affaire Rodney King et des émeutes de Los Angeles que de quoi que ce soit qui ait pu se produire au Canada.

On a porté toutes sortes d'accusations contre nos corps policiers. Tous les policiers se sont trouvés accusés, quels que soient leurs attitudes, leurs valeurs ou leurs actions personnelles. Les agents de mon district ont vraiment eu le sentiment qu'on les abandonnait à leur sort afin de mettre un terme aux troubles dont ils n'étaient pas responsables, comme la plupart des policiers.

Être dans la police, c'est être confronté quotidiennement à des tragédies. Les policiers doivent reconforter et interroger les victimes de meurtriers, de violeurs, de bandits armés et de trafiquants de drogue, et puis arrêter les agresseurs.

Ce n'est pas la police qui est responsable des crimes. La société endure le taux de criminalité que le gouvernement est prêt à tolérer. La majorité des Canadiens croient que notre système judiciaire, qui enregistre un taux élevé de récidive, n'a pas un grand effet dissuasif sur les criminels et protège encore moins la société.

De nombreux Canadiens croient que la criminalité est due avant tout à un système d'enseignement médiocre qui, dans le tiers des cas, n'arrive même pas à inciter les élèves à terminer leurs études secondaires. Sans les outils nécessaires pour gagner honnêtement sa vie, il est trop facile de profiter d'un milieu social qui tolère l'activité criminelle.

Il faudrait peut-être blâmer la structure de nos services sociaux qui prive les enfants de modèles valables à la maison en n'encourageant pas les parents à devenir membres à part entière de la société. Je plains les enfants élevés dans des foyers où personne n'a jamais occupé un emploi, où personne ne doit se lever à 7 heures du matin pour se rendre à son travail, où personne n'a jamais reçu une promotion, une augmentation de salaire ou toute autre récompense pour un travail bien fait; quel sera leur avenir?

Ce n'est pas le genre de milieu qui inculque une éthique du travail ou qui fait comprendre que la réussite découle d'un labeur honnête. C'est un bouillon de cultu-

re pour futurs criminels qui apprendront éventuellement que notre système de justice tolère une carrière faite de cambriolages, de vols d'automobiles ou même de crimes plus graves. On fait porter à nos corps policiers la responsabilité des lacunes de notre système d'enseignement, de nos services sociaux et de notre système judiciaire.

Le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario a été prompt à accepter les compromis et à saper l'autorité et les pouvoirs des corps policiers en adoptant de nouveaux règlements qui n'ont servi en réalité qu'à renforcer la perception selon laquelle les policiers sont à blâmer pour les conséquences tragiques de la criminalité. On n'a pas tenu compte du fait que le rôle du policier n'est pas une tâche enviable dans une province envahie par des criminels de plus en plus nombreux et bien armés.

Il n'est pas surprenant que les corps policiers fassent état d'une démoralisation croissante; la société est de plus en plus exigeante à leur égard tandis que les gouvernements semblent bien plus soucieux de protéger les criminels.

Les Canadiens se sentent en grande partie trahis par le Parlement, les tribunaux et la commission des libérations conditionnelles qui n'ont pas réussi à garder les criminels dangereux hors de leurs quartiers. Toutefois, ils ne se sentent pas trahis par les policiers puisque ceux-ci conservent largement l'estime bien méritée des Canadiens respectueux des lois.

• (1920)

Les Canadiens sont toujours impressionnés par la capacité remarquable de la police de résoudre des crimes même quand les indices sont rares. L'autre jour encore, nous avons vu comment le suspect d'une fusillade, survenue il n'y a pas longtemps à Scarborough, a été retrouvé à Brooklyn.

La police canadienne s'élève vraiment au-dessus des détracteurs et continue de fournir les services de qualité supérieure que les Canadiens apprécient, mais 1992 restera longtemps dans la mémoire des policiers. Ces derniers n'ont pas seulement eu à endurer la tension et à faire les frais de procès retentissants à caractère politique, ils ont fait l'objet d'articles laissant entendre que l'appareil judiciaire avait en quelque sorte pris leur part. Dans combien de métiers un travailleur est-il obligé d'intervenir dans une situation où il risque sa vie, et mis au pilon; s'il en sort vivant?

Dans la police, on répète souvent qu'il est préférable d'être jugé par douze personnes que porté par six. Chaque jour, l'agent de police est placé devant un choix difficile. Quand on lui ordonne d'affronter le suspect d'un crime, il doit décider s'il va exposer sa vie ou fournir une preuve contre lui-même en sortant son arme et en rédigeant un rapport qui pourra éventuellement être utilisé contre lui.